



**GLOTTOPOL**

Revue de sociolinguistique en ligne  
n° 28 – juillet 2016

*Epistémologies et histoire des idées  
sociolinguistiques*

Numéro dirigé par Didier de Robillard

À la mémoire de T. Bulot

## SOMMAIRE

- P. Blanchet et G. Ledegen : *Hommage à la mémoire de Thierry Bulot*  
Didier de Robillard : *Introduction - Épistémologie, action, intervention sociolinguistique*  
Rada Tirvassen : *Recherches sociolinguistiques et militantisme : et si la théorisation n'était qu'un autre point de vue ?*  
Clémentine Rubio : *Vers une sociolinguistique historique*  
Véronique Castellotti : *Idées sociolinguistiques et orientations didactiques. Histoires croisées, projets à repenser*  
Dominique Pichard Doustin : *La comparaison selon une approche sociolinguistique herméneutique qualitative : ébauches de réflexion*  
Gilbert Daouaga Samari : *La notion de langue maternelle en débat au Cameroun : flou terminologique, usages stratégiques et tergiversations critiques*  
Shameem Oozeerally : *De la pensée écologisée à la systémisation dissipative : quelques pistes et enjeux épistémologiques-théoriques émergeant d'un regard rétro-anticipateur sur le bhojpuri de Maurice*  
Didier de Robillard : *Fenêtres sur une sociolinguistique de la réception ou phénoménologique-herméneutique, ou sur des SHS qualitatives à programme fort*  
Marc Debono : *Deux grandes conceptions de la réception (et leurs places respectives en sociolinguistique francophone)*  
Isabelle Pierozak : *Pourquoi une sociolinguistique (de la /) en réception ? Citation et conception de la recherche / professionnalité du chercheur*  
Valentin Feussi : *« Croyance originaire » et élaboration de sens. Quelles conséquences pour la sociolinguistique ?*  
Ali Becetti : *Quelques réflexions critiques autour des orientations phénoménologiques-herméneutiques en sociolinguistique : épistémologies, différence, compréhension, relectures éthiques*

## Comptes rendus

- Joanna Lorilleux : William Marx, 2015, *La haine de la littérature*, éditions de Minuit, 224 pages, ISBN : 9782707329165.  
Véronique Castellotti : *Le plurilinguisme est-il responsable de tous les maux de la (recherche en) sociolinguistique et didactique des langues ?* Compte rendu de : Adami, H & André, V. (éds) 2015, *De l'idéologie monolingue à la doxa plurilingue : regards pluridisciplinaires*, Berne, Peter Lang, Collection Transversales n° 41, 299 pages, ISBN 978-3-0343-1384-1 br.  
Clara Mortamet : Michel Arrivé, 2015 [1993], *Réformer l'orthographe ?*, Lambert-Lucas, Limoges, 240 pages, ISBN : 978-2-35935-162-0.

# LA NOTION DE LANGUE MATERNELLE EN DÉBAT AU CAMEROUN : FLOU TERMINOLOGIQUE, USAGES STRATÉGIQUES ET TERGIVERSATIONS CRITIQUES<sup>1</sup>

Gilbert Daouaga Samari

Université de Ngaoundéré (Cameroun), Laboratoire LADYRUS – Langues, Dynamiques & Usages

*La notion de langue maternelle commence heureusement, aujourd'hui, à être remise en question pour son inadéquation à s'adapter à la description des pratiques plurilingues dans les contextes de contacts de langues. Il reste, en effet, difficile, voire hasardeux, de réussir à identifier ou caractériser la langue maternelle des individus dans un contexte de plurilinguisme. (Moore, 2006 : 106)*

## Introduction

L'heureuse remarque faite par Moore dans l'extrait que nous avons mis en exergue à cet article corrobore l'opinion que Urbain a émise à peu près un quart de siècle plus tôt sur le caractère problématique de la notion de « langue maternelle » (LM), ce qui fonde la remise en question de celle-ci par plus d'un chercheur. En effet, dans un article datant de 1982, Urbain déclarait fort opportunément et sans ambages que « la langue maternelle, ensevelie au cours du temps sous un monceau de synonymes relatifs, est une notion dont l'unité et la valeur opératoire doivent être ici remises en question » (1982 : 8) ; une affirmation aux allures de requêtes adressées aux « linguistes [qui] ont essayé de contourner cette notion, finalement fort embarrassante » (*ibidem*). Ces invitations sont d'autant plus judicieuses qu'elles encouragent à interroger cette notion dans un contexte, d'une part, où plusieurs langues sont en contact à l'instar de celui du Cameroun où le sens conféré à cette notion est loin de faire l'unanimité. Ce qui fait que quand cette notion n'est pas problématisée lors de son emploi, elle peut

---

<sup>1</sup> Cette réflexion a pris corps grâce aux échanges au sein du laboratoire LADYRUS avec Mme Léonie Métangmo-Tatou, M. Mohamadou Ousmanou et M. Gilbert Willy Tio Babena, qui ont par ailleurs relu ce travail ; qu'ils en soient doublement remerciés. Je tiens aussi à remercier Mme Danièle Moore (Simon Fraser University, Canada) qui m'a orienté dès la proposition de l'article, et M. Valentin Feussi (Université de Tours, France), Mme Sophie Babault (Université Lille 3, France) et les deux relecteurs anonymes de *Glottopol*, qui m'ont fait bénéficier de leur relecture attentive et constructive ainsi que de leurs remarques stimulantes. Je garde cependant la pleine responsabilité des propos tenus dans ce travail, et donc des imperfections qui y restent.

exprimer un sens inattendu. D'autre part, dans un environnement international marqué par une volonté de questionner les « idées sociolinguistiques », et une tendance nationale, quelque peu paradoxale (et inquiétante ?), où l'on voit très peu de chercheurs s'engager dans des discussions touchant à l'épistémologie, du moins en ce qui concerne la « LM », cet article prend le risque de lancer le débat autour de cette notion que plus d'un utilise sans se soucier des implications éventuelles liées à l'usage qui en est fait.

Ce risque vaut d'ailleurs la peine d'être pris pour deux raisons. La première raison est que, tout comme Blanchet, nous pensons que la formation à la recherche passe par l'initiation « à une méthode scientifique (au sens d'E. Morin) : celle du doute, de la nuance et de la relativité de résultats en formes d'hypothèses toujours renouvelées, celle du renoncement à la Vérité unique et définitive, celle donc de l'hétérogénéité des théories, des méthodes, des configurations disciplinaires, celle de la modestie et de la contingence des connaissances, celle du refus de la simplifier et celle de la recherche complexifiante et humaniste de sens » (Blanchet, 2007 : 10-11). La deuxième est que la notion de langue maternelle est devenue tellement familière que l'on ne se rend compte des difficultés à la cerner que quand on commence à l'interroger : c'est d'ailleurs notre cas. Nous n'avons personnellement commencé à prendre du recul par rapport à cette notion qu'à partir du moment où nous nous sommes engagé à l'interroger. Cette manière de concevoir la LM basée sur des évidences et des « représentations non questionnées » (Narcy-Combes, 2014 : 29) était un « obstacle épistémologique » (Bachelard, cité par Demaizière et Narcy-Combes, 2007 : 4) dans la mesure où elle bloquait toute « rupture épistémologique » (*ibidem*), toute prise de distance avec ces « habitudes ». C'est par « un effort de vigilance » (Blanchet, 2011 : 11) que nous en sommes arrivé à « une compréhension qui s'appuie sur une théorie ou une approche scientifiques » (Demaizière et Narcy-Combes, *op. cit.*).

Si en Europe, et en France plus particulièrement, la « langue maternelle » a été employée à un moment de manière à créer un amalgame entre la langue parlée en famille, celle de la mère ainsi que la langue de la patrie (Rivière, 2014 ; Boutan, 2003), au Cameroun, la situation est beaucoup plus complexe du fait de la forte hétérogénéité linguistique ambiante. Pourtant, nombre de chercheurs continuent d'en faire usage comme s'il s'agissait d'une notion incontournable et dont le sens est évident. Feussi (2006) avait déjà commencé à mettre en exergue le paradoxe qu'entraîne son usage dans la typologie des locuteurs francophones bilingues que dresse Mendo Ze<sup>2</sup>. Nous nous inscrivons dans cette perspective pour soutenir que l'expression « langue maternelle » que certains chercheurs emploient souvent avec un air d'évidence est source de malaise et d'interprétations problématiques, surtout quand la caractérisation que ces derniers en font repose sur des « catégories préconstruites » (Moore, *op. cit.* : 106) et non sur des conceptions des locuteurs ordinaires.

Cette réflexion, qui s'intéresse à une notion située entre la sociolinguistique et la didactique des langues et qui s'insère par ce fait dans la logique de la réflexion de Babault (2014), celle qui consiste à interroger la terminologie souvent source de malentendus autant en didactique des langues qu'en sociolinguistique, s'articule autour de quatre points principaux. En premier, elle renseigne sur le contexte dans lequel elle est menée, ce qui permet de donner un aperçu de la situation sociolinguistique du Cameroun et de préciser l'approche méthodologique adoptée. Ensuite, une présentation sommaire est faite de l'ambiguïté générale de la notion de « langue maternelle ». Cet éclairage aide à prendre la mesure des usages que des chercheurs en font au Cameroun. Enfin, l'article s'achève par le questionnement du cadre épistémologique de quelques travaux, donnant lieu à quelques propositions.

---

<sup>2</sup> Nous y reviendrons.

## Mise en contexte de la recherche

Deux éléments permettront de circonscrire le contexte de cette réflexion : nous présenterons sommairement la situation sociolinguistique du Cameroun avant de faire une mise au point sur la méthodologie adoptée.

### Aperçu de la situation sociolinguistique du Cameroun

Il n'y a pas l'ombre d'un doute au sujet de la complexité de la situation sociolinguistique du Cameroun (Tabi-Manga, 2000). Une vue panoramique des langues en présence laisse prendre acte non seulement de leur pluralité et de leur hétérogénéité, mais également de l'inégalité de leur poids dans la société.

En effet, en plus du français et de l'anglais, introduits au Cameroun à la faveur de la colonisation, le Cameroun compte entre 240 et 280 langues nationales<sup>3</sup> (Grimes, 1996). Ces langues sont réparties en trois phylums (Nilo-Saharien, Afro-asiatique et Congo-Kordofan) sur les quatre<sup>4</sup> que connaît l'Afrique. À ces langues, s'ajoutent le francanglais, « langue des jeunes, des salles de classe, des amphithéâtres et des salles de travaux dirigés, utilisée pour traduire une certaine convivialité, une intimité » (Feussi, 2006 : 60) et le pidgin-english, apparu dans le pays pendant la période précoloniale (*op. cit.*).

Ces langues n'assument pas les mêmes fonctions sociales. Le français et l'anglais sont les deux langues officielles (LO) et sont, à ce titre, utilisées dans tous les services publics : éducation, administration, médias, etc. ; alors que les langues nationales sont considérées comme les langues qui assurent la communication familiale (Tabi-Manga, 2000). Toutefois, les langues nationales sont utilisées, bien qu'à des degrés bien moindres, entre autres dans les médias (*ibidem*) et dans l'éducation, à la faveur de la promulgation de la loi d'orientation de l'éducation de 1998<sup>5</sup>. La communication inter-ethnique est assurée par des langues véhiculaires. Selon Métangmo-Tatou et Tourneux (2010), le Cameroun compte huit langues véhiculaires, dont quatre sont principales : le *fulfulde* dans le Nord, l'Extrême-Nord et l'Adamaoua ; le *mongo-ewondo* dans le Sud du pays ; le *pidgin-english* dans les régions du Littoral, de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; et le français dans la partie méridionale du pays, surtout dans les grandes villes (Métangmo-Tatou et Tourneux, *op. cit.* ; Feussi, *op. cit.*). Les quatre autres langues véhiculaires sont l'*arabe* et le *wandala* à l'Extrême-Nord, et le *duala* et le *basaa* dans le Littoral (*ibidem*). Un locuteur peut alors se retrouver à pratiquer, à des niveaux de compétence différents, une langue familiale, une langue véhiculaire, une langue officielle<sup>6</sup>, etc. Nous convenons ainsi avec Leconte qu'au Cameroun comme

*en Afrique noire, un individu est souvent conduit à apprendre cinq, six langues, ou même plus au cours de son existence. Bien que les situations soient très variables, on peut imaginer le scénario théorique suivant : un enfant africain pourra apprendre en premier lieu la langue de son père, qui deviendra sa langue ethnique et celle de sa mère si elle est différente de la précédente, puis les langues des coépouses éventuelles et des groupes voisins et alliés. Il apprendra aussi, par la suite, une ou plusieurs langue(s) véhiculaire(s)*

<sup>3</sup> La dénomination de ces langues change souvent en fonction des auteurs. Feussi fait remarquer par exemple que si Féral parle de « langues vernaculaires », Tabi-Manga utilise « langues camerounaises » et Essono utilise « langues nationales », « langues locales » et « langues vernaculaires » comme des synonymes, etc. (Feussi, 2006).

<sup>4</sup> Le Khoisan, quatrième phylum, est absent au Cameroun (Métangmo-Tatou, 2001).

<sup>5</sup> Cette loi considère l'éducation comme un cadre de promotion de ces langues. C'est ainsi que l'enseignement de ces langues est expérimenté officiellement depuis 2009 dans quelques lycées du pays. Cette initiative vient à la suite des expérimentations menées par le Programme opérationnel pour l'enseignement des langues au Cameroun (Propelca).

<sup>6</sup> C'est notamment le cas si la langue familiale n'est pas à la fois la langue véhiculaire et une LO.

*du pays ou de la région. Enfin, s'il est scolarisé, il apprendra la langue européenne médium d'enseignement (Leconte, 2001 : 82-83).*

L'observation des rapports entre ces différentes langues en présence au Cameroun n'est pas sans relever des conflits linguistiques. De par leur position de LO, le français et l'anglais semblent tellement dominants qu'ils sont perçus comme responsables de l'extinction progressive des langues nationales (Bitjaa Kody, 2004). Dans la partie méridionale par exemple, le français est désormais la langue première de plusieurs enfants (Feussi, *op. cit.* ; Ndibnu Messina Ethé, 2013). Mais dans la partie septentrionale, « le fulfulde a pu efficacement concurrencer le français, lequel n'accède que difficilement au rôle de véhiculaire dans sa zone de diffusion » (Métangmo-Tatou, 2001 : 52). Dans le même temps, le pidgin-english gagne du terrain dans les régions anglophones, à savoir le Nord-Ouest et le Sud-Ouest (Feussi, *op. cit.*). La situation se complexifie davantage quand on s'intéresse à la relation entre le français et l'anglais. Bien que tous les deux soient des langues officielles, ils n'ont pas la même carrure. Pendant que le français bénéficie du poids démographique de ses locuteurs des huit régions francophones et s'y impose comme première LO, cette position est occupée par l'anglais en zones anglophones. À tous les niveaux (que ce soit entre LN ou entre les LO, ou encore entre LN et LO), on note des conflits.

### **Considérations méthodologiques**

Notre source dans ce travail est de type documentaire. Dans le but d'interroger les significations que les chercheurs au Cameroun donnent à la notion de LM et de questionner le cadre épistémologique adopté pour catégoriser celle-ci, nous nous sommes intéressé à des documents scientifiques : à l'exclusion des mémoires de fin d'études (maîtrise, master, etc.), notre choix a porté, sans critères définis au préalable, sur quelques ouvrages, articles scientifiques et thèses de doctorat où cette notion est employée. Conscient de ce que, par l'observation indirecte de ces documents, le chercheur « doit sélectionner ce qui l'intéresse, interpréter ou comparer des matériaux pour les rendre utilisables » (Grawitz, 2001 : 573), nous avons focalisé notre attention sur des passages où la locution « langue maternelle » est actualisée. Ainsi, cette étude porte sur le discours métalinguistique des chercheurs, puisqu'elle s'intéresse aux réflexions menées sur cette notion dans leurs travaux. Dans le même temps, ce discours est indissociable de leur discours épilinguistique dans la mesure où « les comportements langagiers (discursifs ou paradiscursifs) des linguistes véhiculent des représentations ordinaires ou savantes » (Blanchet, 2007 : 52). Ces linguistes sont, dans ce travail, chercheurs ou enseignants-chercheurs en linguistique ou en didactique des langues.

Sans qu'il ait été nécessaire de chercher quelque représentativité que ce soit, nous avons mené la réflexion de manière à accorder plutôt la priorité à ce qui nous a semblé significatif pour l'interprétation. Dans ce cas, « la question n'est pas de déterminer comment et en quoi ce matériau partiel "reflète le réel" mais comment et en quoi il rend compte de certaines constructions interprétatives du monde social par certains de ses acteurs (y compris le chercheur qui en est un acteur en méta-position) » (Blanchet, 2011 : 19). Ce sont surtout les chercheurs et l'interprétation qu'ils font de la notion de LM qui nous intéressent dans ce travail.

### **De l'ambiguïté de la notion de langue maternelle**

La langue maternelle est une notion ambiguë dans la mesure où elle peut être diversement reçue et interprétée.

En effet, cette notion est tellement complexe du point de vue sémantique que des chercheurs ont énoncé des critères pour la définir et la catégoriser. En premier, la langue

maternelle renvoie à la première langue acquise. Cette définition, fondée sur le critère de l'ordre d'acquisition, renvoie à la première langue acquise dans l'environnement parental (Thamin, 2007). Dans ce sens, « langue maternelle » est l'équivalent de « langue première ». Deuxièmement, c'est la langue dans laquelle la compétence du locuteur semble plus élevée. Troisièmement, la langue la plus utilisée dans les activités quotidiennes prend parfois le nom de langue maternelle. Quatrièmement, elle désigne la langue par laquelle une personne s'identifie ; et enfin, celle par laquelle les autres l'identifient en tant que natif<sup>7</sup>. Le tableau suivant que Moore emprunte à Skutnabb-Kangas résume ces critères de définitions de la notion de langue maternelle.

Critère	Définition
Origine <sup>8</sup>	La/les langue(s) apprise(s) en premier lieu.
Compétence	La/les langue(s) la/les mieux connue(s).
Fonction	La/les langue(s) qu'on utilise le plus.
Identification :	
a) interne	La/les langue(s) avec la/lesquelle(s) on s'identifie.
b) externe	La/les langue(s) qui ser(ven)t à d'autres pour identifier le locuteur en tant que natif.

**Tableau : Critères définitoires de la notion de langue maternelle**, d'après Skutnabb-Kangas, cité par Moore (2006 : 108)

À Mackey de renchérir que cette notion « a été utilisé [e] pour signifier indifféremment, “la langue la mieux connue”, “le parler usuel”, “la première langue acquise”, “la langue du foyer” et “la langue ethnique” » (1997 : 184).

La complexité de cette notion réside non seulement dans le fait qu'elle présente plusieurs critères définitoires, mais également dans le fait que le sens de « LM » reste intimement lié à la dynamique sociolinguistique ainsi qu'au parcours de vie du locuteur considéré. C'est ce que résume Moore dans ces termes :

1. *la même personne peut avoir des langues maternelles différentes, en fonction de la définition choisie comme pertinente ;*
2. *la langue maternelle d'une personne peut changer durant sa vie, cela plusieurs fois, si l'on prend en compte n'importe laquelle des définitions avancées, à l'exception de celle liée à l'origine ;*
3. *les définitions peuvent s'organiser de manière hiérarchisée, en fonction du degré d'ouverture aux droits linguistiques d'une société donnée. (op. cit. : 108)*

Comme nous le verrons dans la suite de cette réflexion, la forte hétérogénéité linguistique du Cameroun impose que, selon le critère choisi pour définir « LM », le sens de cette notion change. Et comme les langues ne sont pas toujours les mêmes du fait du caractère plurilingue des répertoires linguistiques des locuteurs, l'interprétation que l'on peut faire de cette notion est sujette à des variations constantes et donne lieu parfois à une véritable opposition, surtout quand elle se fait indépendamment des locuteurs comme c'est habituellement le cas dans des travaux des chercheurs au Cameroun.

<sup>7</sup> Il faut signaler que la notion de « locuteur natif » elle-même est contestée (Rivière, 2014 : 2).

<sup>8</sup> Le mot « origine » pouvant avoir des empreintes ethniques, nous préférons le remplacer dans ce travail par « ordre d'acquisition » pour éviter toute confusion avec le critère « identification ».

## Des usages de la notion de LM au Cameroun

Le sens de la notion de LM est essentiellement fluctuant. L'observation des usages de cette notion dans des travaux des auteurs au Cameroun conduit à comprendre que les modes d'emploi de l'expression « langue maternelle » sont de plusieurs ordres, tout comme les différentes significations qui lui sont attribuées.

### Les modes d'emploi de la notion de LM par des chercheurs

Nous avons répertorié trois modes d'utilisation de cette notion dans des travaux scientifiques : usage sans définition, usage avec définition imprécise et usage avec définition précise<sup>9</sup>.

#### *Usage sans définition*

Malgré son caractère éminemment polysémique, la notion étudiée est parfois utilisée dans un travail par des auteurs sans que ceux-ci n'en donnent préalablement une piste de lecture. C'est dans cette optique que, proposant que les Langues et Cultures Nationales (LCN) soient intégrées dans les programmes des Écoles normales d'instituteurs (ENI), Bitjaa Kody déclare :

*Pendant leurs deux années de formation à l'ENI, les élèves instituteurs recevront, en plus de toutes les matières inscrites jusqu'ici au programme, des cours de Langues Nationales et des cours de Cultures Nationales permettant à chacun d'enseigner d'une part la compréhension, l'élocution, la lecture, l'orthographe, la rédaction et la grammaire dans sa langue maternelle en sa langue maternelle et d'autre part, les pratiques culturelles du Cameroun. (2009 : 276)*

Dans cet extrait où la première occurrence<sup>10</sup> de la notion apparaît dans le texte de l'auteur, il faut remarquer que nulle part la signification n'a été esquissée. Il est juste dit que les LCN seront une occasion pour les instituteurs d'enseigner dans leur LM. Ce mode d'usage est également noté dans Nzesse (2005) et dans Mba (2011).

Pour ces auteurs, le sens de LM semble évident. Tout se passe comme si ce terme était si transparent qu'il ne serait plus nécessaire de déterminer son sens. En fait, son « contenu sémantique est implicitement considéré comme partagé par les interlocuteurs, à tel point que le simple énoncé du terme semble avoir valeur de définition pour le locuteur » (Babault, 2014 : 42). Pourtant, sans une précision de la part des auteurs, il est difficile de savoir quelle(s) langue(s) ils désignent effectivement sous ce vocable. Tout ce que l'on peut avoir comme information vague est qu'en opposant LM et LO, les auteurs se réfèrent à des langues d'origine camerounaise ; mais il s'avère impossible de savoir lesquelles, vu la pluralité des critères définitoires.

#### *Usage avec définition imprécise*

Il y a quand même des auteurs qui font l'effort de définir cette notion. Seulement, le sens qu'ils lui donnent dans leur texte est imprécis : il ne permet pas au lecteur de savoir ce qu'il en est réellement. Dans la définition suivante de Mendo Ze, la plupart des critères utilisés pour définir la LM sont présents :

*[...] les linguistes appellent langue maternelle, celle qui est en usage dans le pays d'origine du locuteur ou qui a été acquise à la naissance au cours de l'acquisition du*

<sup>9</sup> Cette troisième catégorie étant développée dans la suite du travail, il n'est pas utile de la présenter à ce niveau.

<sup>10</sup> Nous ne nous sommes pour autant pas limité à la première occurrence de l'expression « LM » dans ces travaux.

*langage. C'est dans la plupart des cas, la langue des parents du locuteur. C'est aussi celle que, de bonne heure, un individu a apprise et qu'il maîtrise<sup>11</sup> le mieux. (2007 : 36)*

Cette définition est très globale. La principale difficulté est qu'elle regroupe trop de critères au point où toute tentative pour le lecteur de décrypter le sens que l'auteur confère à cette notion se trouve brouillée. Car au Cameroun, autant ces critères peuvent chacun renvoyer chez un même individu à des langues différentes, tant les répertoires des locuteurs sont fortement plurilingues, autant l'auteur ne laisse pas entrevoir clairement ce qu'il entend par LM ; il se contente de cette définition englobante.

### **Des usages diversifiés et stratégiques**

La LM revêt une diversité de sens que l'on peut classer comme suit, au regard des usages faits par des chercheurs : soit elle renvoie à la langue ethnique, soit à la langue première (L1), soit encore à la langue usuelle, soit tout simplement à la langue dans laquelle la compétence du locuteur semble plus élevée. Il convient de signaler d'entrée de jeu que les catégorisations qui seront présentées ont été faites par ces chercheurs eux-mêmes ; il n'y a que Feussi qui s'appuie sur l'expérience des locuteurs<sup>12</sup>. Cette mise à l'écart des locuteurs par ces chercheurs est forcément lourde de conséquences sur le plan épistémologique.

#### *La langue maternelle comme langue ethnique*

L'une des significations attribuées à la notion de LM est fondée sur son opposition avec les LO, d'origine étrangère. Dans ce sens, cette notion est utilisée pour désigner les langues par lesquelles les Camerounais sont identifiés. Ainsi, « *véhicules de la culture des "ancêtres"*, elles [les langues ethniques] incarnent la tradition camerounaise en étant le symbole vivant de l'identité de tous ses locuteurs », reconnaît Feussi (2006 : 55). C'est exactement ce sens que Mboudjeke donne à « LM » quand il affirme :

*Le Cameroun, par contre [comparativement au Canada], fait partie des pays du « outer circle », c'est-à-dire les pays dans lesquels les langues officielles, héritées de la colonisation, ont le statut de langues étrangères. À ce titre, elles se superposent aux langues maternelles des citoyens, c'est-à-dire aux langues qui leur permettent de se définir sur le plan culturel et identitaire. (Mboudjeke, 2005 : 152)*

Le recours à la culture et à l'identité permet d'inférer qu'il est question dans ce cas de considérer la LM comme la langue ethnique. En se fondant sur l'hypothèse que « le terme ethnique a pris, en sociolinguistique, une extension beaucoup plus large, pour désigner toute communauté dont les membres partagent une même origine géographique et culturelle » (Tchitchi, 1997 : 142), la langue ethnique renvoie à la langue que les parents considèrent comme les rattachant intimement à une identité ; l'ethnie devient alors la variable identitaire qui permet autant de révéler le groupe auquel appartient le locuteur que de s'/l'identifier (Mufwene Salikoko, 1997).

L'appellation officielle<sup>13</sup> des langues ethniques est « langues nationales » (LN), terme reconnu ambigu par Baggioni, mais qui renvoie, poursuit-il, dans les nouveaux pays

<sup>11</sup> Nous supposons que Mendo Ze, en utilisant, tout comme Biloa et Tankhu Yamo, l'expression « maîtrisent le mieux », voudrait se référer au niveau élevé de compétence. Nous n'utilisons pas le mot « maîtrise » et ses variantes parce que des études ont montré que prétendre maîtriser totalement une langue, c'est tout simplement un fantasme (Robillard, 2001).

<sup>12</sup> Nous y reviendrons plus bas.

<sup>13</sup> C'est le terme de LN qu'on retrouve dans la loi fondamentale du pays, utilisé dans le sens que précise Baggioni (1997). Dans le même sens, Dumont (1983 : 319) ajoute que l'utilisation de cette notion dans les textes africains débarrasse l'adjectif « national » de toute empreinte politique et met en relief la dimension culturelle des langues ainsi désignées.



indépendants, à toute langue « dénuée des attributs de la langue officielle (...) et souvent réduite à des fonctions emblématiques » (Baggioni, 1997 : 192). Cette situation amène à placer sur un même axe paradigmatique langue ethnique, langue identitaire et LN, termes par ailleurs synonymes à LM, selon plusieurs auteurs. N'assumant pas de fonctions officielles, les langues identitaires ont aussi la particularité de n'assurer que la communication intra-ethnique et intrafamiliale (Baggioni, *op. cit.* ; Métangmo-Tatou, 2001 et 2005).

Les travaux qui considèrent la LN comme la LM sont nombreux. Depuis la mise en place du Programme opérationnel pour l'enseignement des langues au Cameroun (PROPELCA), cette signification s'est vu vulgariser dans les multiples réflexions que ce programme a suscitées. Pour les tenants de ce programme, la LM n'est rien d'autre que la langue identitaire, c'est-à-dire une langue nationale (ou langue ethnique) :

*En 1978, une équipe de chercheurs de l'Université de Yaoundé, en collaboration avec les chercheurs de la SIL au Cameroun et de l'ISH (aujourd'hui dissout), prenant en compte l'ensemble de l'héritage linguistique du pays constitué de deux langues officielles (LO) et de plus de 250 langues maternelles (LM) s'engage dans la recherche et le développement des modèles généralisables d'enseignement formel des langues maternelles (nationales) dans le système éducatif camerounais au niveau du primaire et du secondaire, ainsi que celui des langues officielles, langues étrangères, à savoir le français et l'anglais, comme langues secondes. (Tadadjeu et al., 2004 : 4).*

L'extrait laisse clairement transparaître que LM est employée en opposition aux LO qui continuent de garder le statut de langues étrangères, ce que démentiront *infra* les tenants du critère de l'ordre d'acquisition. Cette conception qui établit une relation de synonymie entre LN et LM est encore très prégnante dans les esprits de nos jours.

Habituellement, les deux aspects suivants sont présents dans les définitions données par des chercheurs à la LM : le caractère ethnique et l'usage dans la famille ou à l'intérieur du groupe ethnique. C'est en tout cas cette définition qui est notée sous la plume de Tabi-Manga : « Les langues maternelles constituent l'ensemble des langues parlées par les communautés ethno-culturelles camerounaises. Nous savons que le Cameroun compte 248 langues. » (Tabi-Manga, 2000 : 185). Dans le même sens, Ndibnu Messina Éthé pense que « la langue maternelle est celle que l'enfant acquiert et utilise en famille. Son statut se limite à la cellule familiale ou clanique. C'est par elle que l'éducation traditionnelle est transmise aussi bien dans les villages que dans les zones urbaines » (Ndibnu Messina Éthé, 2013 : 108). Il est tout de même à noter que, comme beaucoup de travaux le soutiennent déjà, il n'y a pas que les langues ethniques qui sont utilisées en famille (surtout dans les grandes villes), ce qui fait que l'on ne peut pas se baser uniquement sur ce critère pour définir une LM. C'est pour cela que la définition de Ndibnu Messina Éthé, contrairement à celle de Tabi-Manga par exemple, semble plus stratégique dans la mesure où elle n'inclut pas de paramètres ethniques et culturels qui limiteraient la notion aux langues d'origine camerounaise.

En réalité, cette conception ne date pas d'hier. Les premiers travaux de l'après indépendance portant sur les langues camerounaises faisaient déjà usage de cette notion dans le sens de langue identitaire. Nous en voulons pour preuve un commentaire que faisaient Dieu et Renaud de deux questions posées lors de l'enquête de 1978 pour la confection de l'Atlas Linguistique du Cameroun (ALCAM). Voulant faire une distinction entre LM et « langues bien parlées », ils donnent de la LM la définition suivante : « Il importe de distinguer entre la communauté à laquelle appartient originellement le locuteur – *sa langue maternelle* – et les langues bien parlées » (Dieu et Renaud, 1979 : 67 ; mise en exergue des auteurs).

Dans cette définition, la LM étant liée à la communauté d'origine, c'est la dimension ethnique qui est privilégiée. Selon Owono Zambo (2014), cette tendance tient au fait qu'au Cameroun, quelle que soit la langue parlée, chaque locuteur est d'abord considéré comme ayant un environnement culturel et linguistique qui détermine son identité.

Il faut signaler que cette définition de la LM comme langue ethnique, donc basée sur le critère « identification », pose deux problèmes importants. Le premier a trait à la difficulté à déterminer la langue ethnique quand on a affaire à une famille dont les deux parents appartiennent à deux ethnies différentes, ce qui est de plus en plus courant au Cameroun. Dès lors, il y a lieu de se demander si la langue ethnique de l'enfant correspond à celle du père ou à celle de la mère. Les positions sont divergentes.

En général, dans la société camerounaise, l'enfant considère la langue de son père comme sa langue ethnique. Cela est dû au fait que son appartenance ethnique dépend de celle du père, et non de celle de la mère, comme le reconnaît également Leconte pour ce qui concerne les Africains présents en France (citée par Moore, 2006 : 105). C'est un avis que partage Bitjaa Kody qui insiste sur le caractère patriarcal de la société camerounaise :

*Dans les rares cas d'exogamie constatés, l'épouse étrangère se met à l'école de la langue locale, celle du mari, dès son arrivée dans le village, et c'est cette langue du mari qu'elle transmettra aux enfants qui naitront plus tard dans le foyer. L'organisation sociale traditionnelle camerounaise est majoritairement patriarcale et il y est pratiquement unimaginable qu'un enfant soit conditionné à parler une première langue autre que celle de son père. (Bitjaa Kody, 2004 : 203)*

Pourtant, Bitjaa Kody continue en soutenant que ce n'est pas parce qu'une personne a acquis la langue de son père en premier que cette langue est forcément sa LM, car pour lui, aucune autre langue ne mérite l'appellation LM que celle qui a été transmise par la mère :

*Que ce soit lors du premier ou du deuxième âge, l'enfant en milieu rural est dans un bain linguistique homogène local. Il boit passivement la langue locale, en acquiert la grammaire de base et en apprend quelques subtilités. La langue à ce niveau mérite bien son appellation de "langue maternelle" parce que transmise pour l'essentiel par la mère à travers ses conversations avec d'autres personnes, ses injonctions au bébé qui a mordu son sein, qui a fait pipi sur son dos ou qui a fait des selles dans ses habits, à travers les ballades qu'elle chante pour l'égayer et le faire danser, à travers les berceuses qu'elle chante à l'enfant pour l'attendrir et l'endormir, à travers les mots et les phrases qu'elle l'aide à bien articuler. (Bitjaa Kody, 2004 : 204)*

Mais si, dans le cadre d'un mariage exogamique justement, la mère « se met à l'école de la langue » de son mari comme le dit cet auteur, n'est-ce pas elle qui transmet cette même langue aux enfants, bien que ce soit la langue du père de famille ? Peut-être l'auteur voudrait-il que cette langue que la mère transmet soit en même temps sa langue ethnique<sup>14</sup>. Parler de LM exclurait alors toute référence à la langue du père ; la mère devient une figure imposante intimement attachée à cette notion.

Cette construction du sens de LM basée sur l'étymologie participe sans doute de la mise en valeur du rôle de la mère dans la transmission des langues à la progéniture (Moore, 2006 ; Thamin, 2007). Calvet informe que ce rattachement de la langue non uniquement à la mère mais aussi au père remonte aux « technolinguistes » (terme de Robillard, 2007) qui ont répandu une vision romantique de la langue, selon laquelle une langue appartiendrait à une nation ou à un peuple. Il continue :

*Elle était le garant d'une identité collective, transmise à la fois par la mère (d'où la « langue maternelle », « lingua materna », « muttersprache », « mother tongue », etc.) et par le père (la patrie, le patrimoine, qui lui sont étymologiquement liées). Et elle se devait donc d'être immuable, toute modification risquant de mettre en péril l'identité du groupe, de la nation. Tout ceci, bien sûr, est généralement considéré aujourd'hui comme un peu vieillot. (Calvet, 2007 : 44)*

<sup>14</sup> À condition que cette mère soit issue d'une famille endogamique, sinon la situation se complexifie davantage.

Comme le fait remarquer Calvet dans la dernière phrase de son extrait, le lien entre nation - père - mère est discutable de nos jours, surtout dans les types de société spécifiquement matriarcale ou patriarcale.

Pour Urbain (*op. cit.* : 9), l'image de la mère rattachée à la notion de LM remonte à Nicole d'Oresme qui, lors de la traduction de cette notion qui existait déjà en latin médiéval, a introduit en 1361 la locution « langue maternelle ». Cette désignation épouse le contexte social<sup>15</sup> européen en général, et français en particulier, de l'époque qui l'a vu naître.

Le deuxième problème est relatif à celui qui identifie la langue du locuteur, puisque cette identification peut être interne ou externe. En clair, la langue que les autres attribuent à telle personne comme étant sa LM correspond-elle à celle que cette même personne considère personnellement comme étant sa LM ? La formidable histoire d'Oumkaltoum (que Moore emprunte à Chadhi), qui s'est vu « refuser », par son enseignant, le statut de langue maternelle au français qu'elle considérait pourtant comme tel, est la preuve que l'identification interne et celle dite externe peuvent être discordantes<sup>16</sup>. Et que, en réalité, il n'y a que le locuteur pour révéler sa/ses LM.

À ce stade de la réflexion, nous retenons que pour certaines personnes au Cameroun, la notion de LM renvoie globalement à la langue ethnique, langue identitaire ou LN. Cependant, les avis sont divergents dès que les parents ont des origines ethniques différentes. D'aucuns soutiennent que dans ces conditions, c'est la langue du père qui est considérée comme LM, alors que pour d'autres, l'on ne saurait parler de LM sans se référer à la mère qui est celle qui transmet cette langue à l'enfant. Bitjaa Kody fait partie de ces derniers ; il va jusqu'à soutenir que si jamais la langue que transmet cette mère à l'enfant est celle du père et non la sienne, « c'est [...] par abus de langage que l'on désigne[ra] par "langue maternelle" cette langue locale, première langue de l'enfant » (Bitjaa Kody, 2004 : 203). Pourtant est-il inconcevable qu'une personne prenne indistinctement les langues de ses parents comme ses LM ? De toute façon, la conception de Bitjaa Kody est totalement aux antipodes des travaux qui, remarquant la vernacularisation du français dans certaines villes, le considèrent comme LM.

#### *Langue maternelle comme langue première*

Au Cameroun, il est également d'usage de considérer la LM comme celle qui a été apprise en premier par l'enfant. Cette conception, qui a pour base de définition l'ordre d'acquisition, est généralement invoquée par les travaux qui soutiennent la thèse de la vernacularisation du français dans certaines grandes villes camerounaises. Pour ces études, le français, au départ langue étrangère, est désormais considéré comme la LM d'une certaine catégorie d'enfants, ceux qui vivent dans les grands centres urbains comme Yaoundé et Douala en l'occurrence. Selon elles, du fait de la forte hétérogénéité linguistique de ces villes, ayant entraîné une assimilation intergénérationnelle (Maurais, 1997), ces enfants n'ont pu apprendre comme première langue que le français. Bitjaa Kody (2004) faisait déjà remarquer que les langues camerounaises, dans leur contact avec le français, sont, à des degrés différents, menacés d'extinction<sup>17</sup>. Plus récemment, Ndibnu Messina Ethé (2013) confirme cette tendance. À partir d'une enquête qu'elle a menée à Yaoundé et à Douala, elle montre que la plupart des apprenants qu'elle a interrogés déclarent être très performants en français et, à l'inverse, « ces

<sup>15</sup> Pour des détails sur ce contexte, son évolution et celle de « l'image maternelle de la langue », le lecteur voudra bien se référer à l'article de Urbain (1982).

<sup>16</sup> La lecture de Moore (2006) aidera à prendre connaissance de cette histoire dans les détails.

<sup>17</sup> Toutefois, pour Bitjaa Kody, comme nous l'avons fait remarquer dans l'analyse du critère précédent, le fait que le français soit L1 ne lui permet en aucune façon de se prévaloir du statut de LM. Pourtant, la convocation de l'ordre d'acquisition pour définir la LM par des chercheurs dont nous donnons la position dans ce paragraphe participe de l'intention d'investir pleinement du statut de LM des langues comme le français pour des enfants des métropoles.

mêmes apprenants déclarent [...] n'utiliser les langues nationales qu'en cas de force » majeure (Ndibnu Messina Ethé, 2013 : 171). Pire encore, ils avouent souvent qu'ils ne connaissent pas le nom de leurs langues identitaires (*ibidem*).

Dans les régions anglophones du pays, c'est le pidgin qui assume cette fonction de L1, et donc de LM, au même titre que le français dans la partie méridionale francophone (Essono, 2001 ; Feussi, 2006).

Le critère définitoire (ordre d'acquisition) se distingue du premier en ce sens qu'il élargit l'éventail des langues pouvant être qualifiées de « maternelles ». Si le critère « identification » limite ce statut aux langues d'origine camerounaise, ce critère permet de considérer légitimement des langues d'origine étrangère (le français par exemple) comme des LM des enfants dont elles sont la première langue acquise.

Mais qu'en est-il de ceux qui ont acquis plus d'une langue dès leur enfance ? Cette question ne saurait être valablement traitée que si l'on envisage qu'une personne puisse avoir plusieurs LM. Tenir compte de cette pluralité invite que l'on dépasse toute considération monolingue de la LM. En plus, cela implique que l'on se détache des démarches structuralistes, tendant à réduire des langues à « des systèmes linguistiques entiers » (Prudent, 1981 : 29) et séparés, et que l'on ne considère pas le contact de langues comme un fait banal. À Douala par exemple, il est désormais connu que des locuteurs peuvent utiliser des langues différentes, chacun pratiquant la langue, mieux le lecte dans lequel il se sent en sécurité, et qu'ils finissent malgré tout par se comprendre (Feussi, 2006 : 273). En fait leurs pratiques se situent dans la zone de contacts, la « zone interlectale » dont parle Prudent (*op. cit.*). Ainsi, le travail de Prudent sur l'interlecte (*op. cit.*) s'avère d'autant plus exploitable à ce point qu'il est possible qu'un locuteur ait plusieurs « morceaux » de langues qui, ensemble, constitueraient « la composante linguistique première » ou « le complexe linguistique premier » qu'il pourrait considérer comme LM. Cette composante linguistique peut tout aussi bien être celle qu'il utilise régulièrement ou celle dans laquelle il a l'air d'avoir un niveau de compétence élevé.

*Langue maternelle comme langue usuelle ou langue dans laquelle le locuteur a un niveau de compétence plus élevé*

L'une et/ou l'autre de ces deux définitions est/sont souvent attribuée(s) à la LM par des chercheurs au Cameroun : langue usuelle, c'est-à-dire celle qui est utilisée le plus dans des situations diverses, et langue dans laquelle le locuteur a une compétence élevée. C'est notamment le cas de Biloa et Tankhu Yamo qui, décrivant la situation du *fulfulde* dans la partie septentrionale du pays, soutiennent que cette langue est devenue LM de la plupart :

*Le fulfulde, devenu langue maternelle pour la plupart des locuteurs, est la langue du repli identitaire, de l'expressivité et de la sécurité communicationnelle. Il est parlé spontanément en famille, dans les rues, dans les bureaux, à l'école, au marché, à la mosquée ou à l'église et ce par n'importe quel locuteur ; c'est en fait la langue que les locuteurs maîtrisent le mieux. (Bilola et Tankhu Yamo, 2007 : 155)*

Il convient de relever que le recours à ces deux critères dans une même définition peut être source de difficulté. Car, si le *fulfulde* peut être la langue la plus en usage et en même temps la langue où des locuteurs déclarent avoir une compétence plus élevée dans le Nord-Cameroun, ce mélange de critères peut être inopérant dans d'autres parties du pays. Nous pensons que le fait qu'une langue soit utilisée de manière fréquente par une personne n'implique pas forcément que ce soit la langue où le niveau de compétence est plus élevé. En effet, la fréquence d'utilisation est largement tributaire de la situation de communication ainsi que du statut de la langue dans le cadre d'utilisation. On peut bien être contraint d'utiliser habituellement une langue parce qu'on habite dans une zone où tout le monde ne pratique que cette langue ou qu'on travaille dans un cadre qui exige l'utilisation de celle-ci. Cette situation

ne saurait automatiquement inférer que c'est dans cette langue qu'on a forcément un niveau de compétence élevé. Toutefois, au fil du temps, le contact avec une langue et l'utilisation de celle-ci de manière fréquente ou permanente sont des facteurs favorables au développement des compétences dans cette langue.

Les usages de la notion de LM sont donc diversifiés, de par les significations différentes que l'on rencontre ; ils sont également stratégiques, parce que chacun ne définit cette notion qu'en fonction de ses visées. On comprend dès lors pourquoi, au regard de certaines catégorisations faites par les auteurs, certaines définitions sont excluantes : c'est par exemple le cas de la première définition (LM = langue ethnique) qui exclut toute langue d'origine étrangère. Ainsi, si manquer de précision sur cette notion conduit à l'ambiguïté, trouver plusieurs critères dans une même définition basée uniquement sur des catégorisations de chercheurs conduit au paradoxe, à la confusion, à l'équivoque ou au flou. Bien au-delà, il se pose un véritable problème épistémologique dans la caractérisation de cette notion.

## Du questionnement du cadre épistémologique vers quelques propositions

Comme signalé plus haut, tous les chercheurs cités, à l'exception de Feussi, définissent la notion de LM en s'appuyant sur leur propre conception. Certes beaucoup font allusion au terrain (Ndibnu Messina Ethé, Biloa et Tankhu Yamo, Bitjaa Kody, etc.), mais il ne s'est pas agi pour eux de définir cette notion en fonction de ce que les locuteurs déclarent être leurs LM ; bien au contraire, ils ont identifié les LM compte tenu des critères qu'ils supposent être pertinents selon eux, en tant que chercheurs. C'est pour cette raison que certains essais de définition semblent manifestement infructueux (Moore, *op. cit.* : 107). Nous voudrions l'illustrer à partir de deux exemples : le premier est l'usage qu'en fait Calaïna (2014).

Dans son article, l'auteur prend le soin de définir ce qu'il entend par LM :

*Il s'agit de la première langue apprise par un sujet parlant (celle dont il est le locuteur natif) au contact de l'environnement familial immédiat. Autrement dit, c'est le système de communication linguistique dans lequel une personne a appris à parler. En effet, elle n'est pas nécessairement la première langue de la mère ou du père. (Calaïna, 2014 : 176)*

Cette définition pose des difficultés à deux niveaux, se renforçant à la lecture de la suite de l'article de cet auteur.

En premier, l'auteur élabore sa définition autour d'un critère central : l'ordre d'acquisition » (« première langue acquise »). Et c'est à raison qu'il précise que cette langue ne renvoie pas forcément à celle des parents. Cependant, les choses se compliquent quand il ajoute que cette langue que le « sujet parlant » a acquise en premier est « celle dont il est le locuteur natif ». En effet, selon les critères de Skutnabb-Kangas rappelés ci-haut, la notion de « locuteur natif » est censée apparaître dans une définition fondée sur le critère « identification externe » et non sur l'ordre d'acquisition. Ainsi, comme le note si bien cette chercheuse, suivant l'identification externe, la LM est « la/les langue(s) qui ser(ven)t à d'autres pour identifier le locuteur en tant en tant que natif » (citée par Moore, 2006 : 108). Et entre ces deux critères, des décalages sont énormes. En effet, il est très peu probable qu'un enfant qui a appris le *fulfulde* comme L1 (et si cette langue est différente de celle de ses parents) soit identifié par les autres Camerounais comme « locuteur natif » du *fulfulde*. On voit bien que tant que ce sont les autres qui essaient d'identifier la LM d'un locuteur dans un contexte plurilingue, la tâche devient difficile. En réalité, il n'est pas question de soutenir une définition monologique de la LM, basée forcément sur un critère unique comme l'ont fait plusieurs chercheurs (Bitjaa Kody, Tadadjeu, Sadembouo, etc.), mais de souligner que quand

le chercheur élabore sa définition au mépris des catégorisations des locuteurs, il est fort probable que celle-ci s'avère lacunaire.

Deuxièmement, dans sa classification des locuteurs du *fulfulde*, l'auteur procède à une catégorisation qui le mène à la contradiction : il distingue les natifs des non-natifs dans une zone où la langue en question est largement véhiculaire. Le problème est que, bien que l'auteur ait défini la LM comme « *la première langue apprise par un sujet parlant (celle dont il est le locuteur natif)* », il considère une page plus tard le *fulfulde* comme LM des locuteurs non-natifs, ce qui est sans aucun doute contradictoire :

*La position du fulfulde dans la hiérarchie sociolinguistique de la communauté linguistique au Nord-Cameroun est prioritairement celle de langue maternelle. Cette fonction sociale relative conférée au fulfulde peut se justifier par la représentation démographique des locuteurs natifs de ladite langue. Il faut tout de même prendre en considération le poids démographique non négligeable des locuteurs non natifs pour qui le fulfulde a le même statut. (Calaña, op. cit. : 177 ; nous soulignons)*

Si pour avoir le *fulfulde* comme LM il faut avoir cette langue comme L1 et en être locuteur natif, comment concevoir que des « non-natifs » soient encore considérés comme locuteurs du *fulfulde* LM ? On voit bien comment une définition que l'auteur avait pris la peine d'élaborer au début du travail s'est vue embrouillée par une expression non pertinente (locuteur natif) qui l'amène finalement à se contredire. En fait, pour l'auteur, ces « non-natifs » auxquels il attribue par la suite le qualificatif d'« assimilés » (*op. cit. : 177*) auraient le *fulfulde* comme LM parce qu'« ils se réclament de la communauté foubé au grand dam de leur groupe ethnique d'origine » (*op. cit. : 178*). L'ajout de ce troisième critère définitoire (identification interne) n'est pas de nature à simplifier la situation, s'il est admis que la concordance entre ces critères est difficile. Par contre, si la définition même de cette notion de LM reposait sur ce critère d'identification interne, ces problèmes auraient pu être évités.

Nous voudrions emprunter un deuxième exemple, bien que d'un autre ordre<sup>18</sup>, à Feussi. Examinant la typologie des locuteurs du français au Cameroun telle que dressée par Mendo Ze, Feussi remarque que parmi les sept types de locuteurs que distingue Mendo Ze, il y a des bilingues « français – langue maternelle » (2006 : 338). Cette classification n'est pas claire effectivement. Comme le dit si bien Feussi,

*Mendo Ze (1990) et (1999) comme Biloa (2004[2003]) traitent le français comme une langue camerounaise, la langue maternelle de plusieurs jeunes de familles urbains. Cette langue est-elle prise en compte dans cette architecture ? Nous ne le pensons pas car tout se passe comme si les langues évoquées ici ne sont que celles d'origine camerounaise. Pourtant si nous considérons la langue maternelle comme la langue première de l'individu, le français comme le pidgin-english tout comme les langues à caractères ethniques, pourraient, selon le cas, apparaître comme des langues maternelles. Cela serait fonction entre autres du contexte de naissance (rural ou citadin), de l'environnement familial. (op.cit. : 338)*

Bien évidemment pour des enfants vivant en centres urbains comme Yaoundé et Douala, cette typologie ne désigne en rien un bilingue, d'autant que, comme l'ont montré beaucoup d'auteurs, au rang desquels Feussi et Ndibnu Messina Ethé, le français est LM pour eux. C'est cette même conception de la LM (celle qui réduit cette notion aux langues ethniques) que Feussi reproche à Tadadjeu quand il déclare : « Les langues maternelles pour lui [Tadadjeu]

<sup>18</sup> Le problème dans ce deuxième exemple et dans celui qui va le suivre n'est pas lié au mélange de critères, mais à une conception parcellaire qui fait définir la notion de LM comme une langue ethnique, excluant automatiquement le français.

sont exclusivement des langues d'origine camerounaises, ce qui n'est plus tout à fait vrai aujourd'hui avec les populations urbaines » (Feussi, 2004 : 22).

Définir la LM uniquement du point de vue du chercheur pose donc des problèmes. Soit la catégorisation semble partielle et inadaptée à la dynamique sociolinguistique locale (cas de Mendo Ze et Tadadjeu par exemple), soit elle produit de la contradiction (cas de Calaina), les critères de définition étant le plus souvent considérés comme étanches par ces chercheurs. C'est eu égard à ces difficultés, résultant du flou de la notion de LM, que celle-ci est progressivement abandonnée ailleurs (Thamin, 2007 ; Moore, 2006). Au Cameroun, à défaut d'abandonner<sup>19</sup> cette notion, mesure qui serait contraire à la proposition de Niyomugabo qui considère cette notion comme pertinente dans le contexte rwandais<sup>20</sup> « malgré de nombreux recoupements voire des ambiguïtés ou des confusions entre les notions » (Niyomugabo, 2014 : 152), nous pensons qu'il faut revoir le cadre épistémologique utilisé pour caractériser cette notion.

Au lieu d'aborder la LM avec des catégories préconstruites, il serait productif de laisser aux locuteurs le soin de désigner, voire de révéler leur(s) LM, car « les langues n'existent pas sans les gens qui les parlent » (Calvet, cité par Blanchet, 2003 : 300). Dans ce sens, nous soutenons avec Feussi que « Dans les pratiques de recherche, refuser d'accorder du crédit aux pratiques des locuteurs qui sont pourtant des acteurs sociaux au même titre que les chercheurs reviendrait à défier la science, ce qui suppose alors une *faitichisation* du corpus. Le scientifique apparaîtrait en ce sens comme un démiurge dont les catégories seraient supérieures au discours empirique. » (Feussi, 2010 : 19-20 ; la mise en relief est le fait de l'auteur de la citation). Envisager un cadre épistémologique qui accorde la place centrale aux locuteurs dans l'identification de leurs LM dans un contexte plurilingue comme celui du Cameroun pourrait contribuer à mettre en valeur le caractère dynamique et pluriel de la LM. Car il n'est pas exclu qu'une personne puisse s'identifier ou être identifiée par plusieurs langues, ou acquérir plusieurs langues à la fois dès l'enfance, ou encore avoir plusieurs langues usuelles ou enfin avoir un niveau de compétence élevé dans plusieurs langues.

Si un même locuteur peut avoir plusieurs LM et que ces LM peuvent changer en fonction des parcours de vie de ce locuteur (Moore, *op.cit.* ; Feussi, 2006), qui mieux que ce locuteur en personne pour caractériser sa/ses LM ? Et le chercheur plutôt que de chercher à « définir » la LM, ne gagnerait-il pas à problématiser cette notion ? D'autant plus que dans les sciences humaines en général, parler de « définition » « ferme » le sens (le « fines » latin à l'origine du terme étant une frontière politique claire) ; alors que la « problématisation » laisse ouvert le sens comme le propose Morin :

*La conscience de l'inachèvement du savoir est certes bien répandue, mais nous n'en avons pas tiré les conséquences. Ainsi, nous construisons nos œuvres de connaissance comme des maisons avec leur toit, comme si la connaissance n'était pas à ciel ouvert ; nous continuons à faire des œuvres closes, fermées au futur qui fera surgir le nouveau et l'inconnu, et nos conclusions apportent la réponse assurée à l'interrogation initiale, avec*

<sup>19</sup> Cette piste que nous avons suggérée quand nous avons présenté, sous forme de communication orale, le projet de cet article au Séminaire de perfectionnement des départements de français, organisé par l'AUF et l'Université de Ngaoundéré en mars à l'occasion de la journée internationale de la Francophonie, a été considérée comme une solution radicale par les participants, car, nous disait-on, cette notion est d'une longue tradition scientifique dans ce pays et est au centre de certains grands projets d'enseignement des langues locales, et que, par ailleurs, elle est même utilisée par l'UNESCO. Mais l'UNESCO elle-même ne dit-elle pas, après en avoir reconnu le caractère ambigu, ne retenir cette notion dans son document que parce que le terme « est communément employé dans les déclarations de principes et dans l'ensemble des discours consacrés aux questions éducatives » (Unesco, 2003 : 15) et non pas parce qu'il est pertinent et incontournable ?

<sup>20</sup> Nous tenons quand même à signaler qu'entre le contexte sociolinguistique du Rwanda et celui du Cameroun, la différence est immense.

*seulement in extremis, dans les œuvres universitaires, quelques interrogations nouvelles.*  
(Morin, 1986 : 30)<sup>21</sup>

Cette ouverture que permet la problématisation aiderait à ne pas considérer la LM comme une notion dont on peut « délimiter » aisément le sens sans se heurter à la pluralité et à la complexité des situations sociolinguistiques.

## Conclusion

La présente étude a permis de comprendre que l'usage de la notion de LM est loin d'être évident au Cameroun. Cette notion a des usages qui conduisent souvent à entretenir un flou sur ses significations. Dans un pays plurilingue comme le Cameroun, en effet, chacun des cinq critères utilisés pour définir la « LM » peut renvoyer à une langue différente ; la correspondance entre tous ces critères est rare. Dans ces conditions, plutôt que de chercher à définir cette notion sans tenir compte de l'expérience du locuteur, de la vie de celui-ci avec les langues ainsi que de ses caractérisations personnelles, il serait intéressant d'opter pour une orientation épistémologique différente : celle qui met le locuteur au centre de la caractérisation de sa/ses LM et qui problématise la notion de LM au lieu de la « définir ». Ce n'est qu'ainsi qu'on pourrait réussir à mettre en valeur le caractère dynamique et pluriel de la LM sans entretenir une certaine contradiction et sans créer une « fermeture » du point de vue sémantique.

Les résultats que nous avons présentés sont le fruit d'une recherche qualitative : la réflexion n'a porté que sur les usages faits par un nombre restreint d'auteurs, lesquels ne peuvent être considérés comme représentant tous les chercheurs camerounais. Il est donc clair que la quantité, l'objectivité, encore moins la vérité n'ont en aucune façon été recherchées dans cette réflexion. Nous avons privilégié la pertinence et la signification des observables. Cela ouvre largement, à notre avis, la voie à la discussion.

Enfin, ce travail débouche sur des perspectives que des réflexions futures pourraient exploiter pour continuer d'interroger cette notion au Cameroun. Nous sommes tout à fait convaincu qu'il est « souhaitable que toute œuvre soit travaillée par la conscience de l'inachèvement. Que toute œuvre, non pas masque sa brèche, mais la marque. Il faut, non pas relâcher la discipline intellectuelle, mais en inverser le sens et le consacrer à l'inaccomplissement de l'inachèvement » (Morin, *ibidem*). Premièrement, il est logique, au regard de cette réflexion, de profiler en perspectives l'étude des catégorisations de la notion de LM par des locuteurs « ordinaires » dans l'optique de voir, éventuellement, comment ils mettent en exergue la dynamique identitaire en contexte plurilingue. Deuxièmement, l'on pourrait s'intéresser aux usages de cette notion en milieu éducatif, aux enjeux de ces usages et aux conséquences que cela pourrait avoir en termes de politique linguistique éducative. Troisièmement, une étude macrosociolinguistique, si nécessaire, pourrait s'avérer productive : elle aiderait notamment à prendre la mesure de la signification que donnent la plupart des chercheurs et des Camerounais en général à cette notion ; concrètement, il s'agirait de connaître le critère définitoire le plus actualisé. Enfin, une réflexion pourrait porter sur les malentendus que générerait l'usage de « LM » au cours d'une conversation. Dans une telle étude qui gagnerait à être menée dans une approche interactionnelle, le participant émetteur autant que le participant récepteur mériterait l'attention du chercheur, « chacun ayant ses propres clés d'interprétation » (Babault, *op. cit.* : 42). En tout état de cause, le débat est lancé.

---

<sup>21</sup> Je suis très reconnaissant à M. Didier de Robillard qui, en plus de son commentaire constructif, entre autres, sur la possibilité de l'acquisition de plusieurs L1 par un locuteur dès l'enfance, m'a suggéré cette idée intéressante.



## Bibliographie

- BABAULT S., 2014, « La terminologie de la didactique des langues est-elle universelle ? », dans Babault, S., Bento, M., Le Ferrec, L. et Spaeth, V., (coord.), *Actes du colloque international « Contexte global et contextes locaux : tensions, convergences et enjeux en didactique des langues »*, pp. 40-50.
- BAGGIONI D., 1997, « Langue nationale », dans M.-L. Moreau (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Paris, Mardaga.
- BILOA E. et TANKHU YAMO A., 2007, « L'insécurité linguistique au Nord du Cameroun : causes, manifestations et traitement », *Langues et communication*, n° 6, Yaoundé, Éditions CLÉ, pp. 147-174.
- BITJAA KODY Z. D., 2004, *La Dynamique des langues camerounaises en contact avec le français (approche macrosociolinguistique)*, Thèse de doctorat d'État, Université de Yaoundé I.
- BITJAA KODY Z. D., 2009, « Pour l'enseignement des langues et cultures nationales comme matières », *Revue internationale des arts, lettres et sciences sociales (RIALSS)*, vol. 1, n° 3, pp. 268-289.
- BLANCHET P., 2003, « Contacts, continuum, hétérogénéité, polynomie, organisation "chaotique", pratiques sociales, interventions... quels modèles ? : pour une (socio)linguistique de la "complexité" », *Cahiers de sociolinguistique*, vol. 1, n° 8, pp. 279-308.
- BLANCHET P., 2007, « Quels "linguistes" parlent de quoi, à qui, quand, comment et pourquoi ? Pour un débat épistémologique sur l'étude des phénomènes linguistiques », dans BLANCHET P., CALVET L.-J. et ROBILLARD D. de, *Un siècle après le Cours de Saussure, la linguistique en question, Carnets de l'Atelier de Sociolinguistique*, n° 1, pp. 1-66.
- BLANCHET P., 2011, « Nécessité d'une réflexion épistémologique », dans Blanchet P. et Chardenet P. (dir.), *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures. Approches contextualisées*, AUF/EAC, pp. 9-19.
- BOUTAN P., 2003, « Langue(s) maternelle(s) : de la mère ou de la patrie ? », *Ela. Études de linguistique appliquée*, vol. 2, n° 130, pp. 137-151.
- CALAÏNA T., 2014, « Contacts de langues : l'hégémonie linguistique du fulfulde au Nord-Cameroun », dans G. Zouyané (dir.), *Identités, altérité et représentations*, Paris, L'Harmattan, pp. 173-184.
- CALVET L.-J., 2007, « Pour une linguistique du désordre et de la complexité », dans Blanchet P., Calvet L.-J. et Robillard D. de, *Un siècle après le Cours de Saussure, la linguistique en question, Carnets de l'Atelier de Sociolinguistique*, n° 1.
- DIEU M. et RENAUD P., 1979, « À propos d'une étude statistique du multilinguisme au Cameroun : quelques problèmes méthodologiques », dans Manessy G. et Wald P. (éd.), *Plurilinguisme : normes, situations ; stratégies*, Paris, L'Harmattan, pp. 61-99.
- DEMAIZIÈRE F. et NARCY-COMBES J.-P., 2007, « Du positionnement épistémologique aux données de terrain », *Les Cahiers de l'Acedle*, n° 4, pp. 1-20.
- DUMONT P., 1983, *Le français et les langues africaines au Sénégal*, Paris, Éditions Karthala-ACCT.
- ESSONO J.M., 2001, « Le Cameroun et ses langues », *Cameroun 2001 : Politique, Langues, Economie et Santé*, Paris, L'Harmattan, pp. 61-87.
- FEUSSI V., 2004, « Politique linguistique et développement durable au Cameroun : perspective émique ou perspective étique ? », Actes du colloque « Développement durable, leçons et perspectives », AUF/Université de Ouagadougou (Burkina Faso),

- Ouagadougou, tome 2, pp. 21-29, disponible sur [www.auf.org.colloque-developpement-durable](http://www.auf.org.colloque-developpement-durable).
- FEUSSI V., 2006, *Une construction du français à Douala-Cameroun*, thèse de doctorat, Tours, Université François Rabelais.
- FEUSSI V., 2010, « Usages linguistiques et constructions identitaires au Cameroun- À la recherche de soi et/avec l'autre ? », *Cahiers de sociolinguistique*, vol. 1, n° 15, pp. 13-28.
- GRAWITZ M., 2001, *Méthodes des sciences sociales*, 11<sup>e</sup> édition, Paris, Edition Dalloz.
- GRIMES B.F., (éd), 1996, *Ethnologue*, 13<sup>e</sup> éd., SIL Inc. version web.
- LECONTE F., 2001, « Familles africaines en France entre volonté d'insertion et attachement au patrimoine langagier d'origine », *Langage et société*, vol. 4, n° 98, pp. 77-103.
- MACKEY W.F., 1997, « Langue maternelle, langue première, langue seconde, langue étrangère », dans M.L. Moreau (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Paris, Mardaga.
- MAURAS J., 1997, « Assimilation linguistique », dans Moreau (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Paris, Mardaga, pp. 51- 56.
- MBA G., 2011, « Langues de moindre diffusion et transmission intergénérationnelle en milieu plurilingue : enjeux et limites », dans Tsofack et Feussi (éds.), *Langues et discours en contextes urbains camerounais. Déconstruction – complexités*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces discursifs, pp. 139-154.
- MBOUDJEKE J. G., 2005, « Bilinguisme, politiques et attitudes linguistiques au Cameroun et au Canada », *Sudlangues*, n° 6, disponible sur <http://www.sudlangues.sn>.
- MENDO ZE G., 2007, « Considérations sur l'insécurité linguistique, la compétence et l'appropriation du français en milieu plurilingue : le cas du Cameroun », *Langues et communication*, n° 6, Yaoundé, Éditions CLÉ, pp. 19-98.
- METANGMO-TATOU L., 2001, « 1996 : Cap significatif dans la dynamique des langues au Cameroun », dans *Cameroun 2001 : Politique, Langues, Économie et Santé*, Paris, L'Harmattan, pp. 33-60.
- METANGMO-TATOU L., 2005, « Varying standpoints about language, “Mother tongue” and Power in Africa: the case of women from northern Cameroon », in Engelstad S. Gerrard, *Challenging Situatedness-Gender, Culture and the production of knowledge*, Tromsø (Norvège), Delft, Eburon, pp. 125-147.
- METANGMO-TATOU L. et TOURNEUX H., 2010 (rééd.), « Les Langues véhiculaires du Cameroun », (carte et notice), *Atlas du Cameroun*, Paris, Ed. du Jaguar.
- MOORE D., 2006, *Plurilinguismes et école*, Paris, Didier.
- MORIN E., 1986, *La méthode. 3. La Connaissance de la Connaissance*, Paris, Seuil.
- MUFWENE SALILOKO, 1997, « Identité », dans Moreau (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Paris, Mardaga, pp. 160-165.
- NARCY-COMBES J.-P., 2014, « Conflits éthiques et épistémologiques au niveau des interventions », dans Babault, S., Bento, M., Le Ferrec, L. et Spaeth, V., (coord.), *Actes du colloque international « Contexte global et contextes locaux : tensions, convergences et enjeux en didactique des langues »*, pp. 25-39.
- NDIBNU MESSINA ETHÉ J., 2013, « Le français et les langues nationales (LN) au Cameroun : quelques considérations pédagogiques », *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n° 2, pp. 167-179.
- NIYOMUGABO C., 2014, « La langue maternelle au Rwanda : un concept ambigu », *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n° 3, pp. 145-153.
- NZESSE L., 2005, « Politique linguistique et éducative au Cameroun et insécurité de la langue française », *Francofonie*, n° 14, España, Universidad de Cadiz, pp. 173-187.

- OWONO ZAMBO C. É., 2014, « Les imaginaires linguistiques : enjeu contextuel, sens et contact de langues/cultures », dans *Sens et identités en construction : dynamiques des représentations, Signes, Discours et Sociétés* [en ligne], 13, 2<sup>ème</sup> volet. Disponible sur : <http://www.revue-signes.info/document.php?id=3411>.
- RIVIÈRE M., 2014, « De quelle “langue maternelle” parle-t-on quand on parle de lecture ? », *Quaderna*, n° 2, mis en ligne le 25 février 2014. URL: <http://quaderna.org/de-quelle-langue-maternelle-parle-t-on-quand-on-parle-de-lecture/>
- ROBILLARD D. de, 2001, « Peut-on construire des “faits linguistiques” comme chaotiques ? Éléments de réflexion pour amorcer le débat », *Marges linguistiques*, n° 1, pp. 163-204.
- ROBILLARD D. de, 2007, « La linguistique autrement : altérité, expérientiation, réflexivité, constructivisme, multiversalité : en attendant que le Titanic ne coule pas », dans Blanchet P., Calvet L.-J., Robillard D. de, *Un siècle après le Cours de Saussure, la linguistique en question*, Revue *Carnets de l'Atelier de Sociolinguistique* n° 1, pp. 1-149.
- SADEMOUO É., 2005, « Enseignement bi-vectoriel en contexte multilingue au Cameroun », in *Linguistic diversity and literacy in a global perspective : a comparative look at practice in Europe and Africa LDL*, European Center for Modern Languages, Graz, Nikolaisplatz 4.
- TABI MANGA J., 2000, *Les Politiques linguistiques du Cameroun. Essai d'aménagement linguistique*, Paris, Karthala.
- TADADJEU M., SADEMOUO É. et MBA G., 2004, *Pédagogie des langues maternelles africaines*, Yaoundé, Collection PROPELCA.
- TCHITCHI Y.T., 1997, « Ethnie », dans Moreau (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Paris, Mardaga pp. 142-143.
- THAMIN N., 2007, *Dynamique des répertoires langagiers et identités plurilingues de sujets en situation de mobilité*, thèse de doctorat, Grenoble, Université Stendhal – Grenoble III.
- UNESCO, 2003, *L'éducation dans un monde multilingue*, Paris, Unesco.
- URBAIN Jean-Didier, 1982, « La langue maternelle, part maudite de la linguistique ? », *Langue française*, n° 54, pp. 7-28.

# GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

**Comité de rédaction** : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte-Legrand, Robert Fournier, Stéphanie Galligani, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz, Georges-Elia Sarfati.

**Conseiller scientifique** : Jean-Baptiste Marcellesi.

**Rédactrice en chef** : Clara Mortamet.

**Comité scientifique** : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffélec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

**Comité de lecture pour ce numéro** : Laura Abou-Haïdar, Henri Besse, Annette Boudreau, Josiane Boutet, Aude Bretegnier, Romanu Colonna, Christine Deprez, Jean-Michel Eloy, Michel Francard, Médéric Gasquet-Cyrus, Laurent Gosselin, Vinesh Hookoomsing, Emmanuelle Huver, Guy Jucquois, Mylène Lebon-Eyquem, Fabienne Leconte, Véronique Miguel-Addisu, Danièle Moore, Marielle Rispaïl, Cyril Trimaille, Jean-Benoît Tsofack, Cécile Van den Avenne, Daniel Véronique.

Laboratoire Dysola – Université de Rouen  
<http://glottopol.univ-rouen.fr>

ISSN : 1769-7425